

Le sénateur ASELTINE: Je n'ai pas voulu dire que nous avons perdu notre temps.

M. GORDON: Quand nous aurons fini la discussion de cette page vous serez au fait des points saillants du budget. Et il vaut peut-être mieux que nous répondions tout de suite aux questions d'ordre général.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Y a-t-il d'autres questions sur la page 3?

Le sénateur POWER: Où sont ces grandes têtes de ligne que nous avons discutées?

M. GORDON: Moncton est la plus importante de la région de l'Atlantique.

Le sénateur POWER: Vous demandez 15 millions pour Moncton?

M. GORDON: Oui.

Le sénateur POWER: Que comprend le mot "signaux"?

M. GORDON: Il s'agit d'un programme à long terme de modernisation du système de signalisation, que l'on désigne sous le terme de "contrôle central du trafic". Nous sommes plus en retard, à ce point de vue, que la plupart des autres chemins de fer du continent nord-américain, compte tenu de la longueur des parcours.

Le sénateur POWER: S'agit-il uniquement de signaux pour les opérations ferroviaires?

M. GORDON: La somme indiquée plus haut a trait aux passages à niveau, régis par la Commission des transports.

Le sénateur POWER: Ce montant comprend-il quelque chose pour la télévision?

M. GORDON: Cela serait au chapitre des communications.

Le sénateur POWER: Tout ce que nous voyons au chapitre des communications, c'est 24 millions pour la baie d'Hudson.

M. GORDON: Non, cet article se lit "autres dépenses, y compris la baie d'Hudson". La somme totale des dépenses au chapitre des communications s'élève à \$24,272,000 pour tout le Canada. Elle s'applique à toutes nos installations, fils télégraphiques, ondes courtes, programmes de télévision et les autres services de cette nature.

Le sénateur POWER: Alors le mot "signaux" ne s'applique qu'aux opérations ferroviaires?

M. GORDON: Il s'agit de la signalisation pour la marche des trains, c'est exact.

Le sénateur POWER: Quelle partie de cette somme sera employée aux "autres dépenses" et quelle partie à la "baie d'Hudson".

M. GORDON: Les dépenses à la baie d'Hudson ne seront pas considérables. Les postes de \$797,000 et de \$93,000 sont les seuls qui s'appliquent à la baie d'Hudson.

Le sénateur POWER: Voyons le poste "Généralités". Vous avez là un montant de \$24,272,000.

M. GORDON: Je vais vous l'expliquer. Nous avons divisé les dépenses des régions de Terre-Neuve et de l'Atlantique en deux colonnes. Puis nous avons ce poste de "Généralités" qui s'applique aux opérations distinctes de celles des Chemins de fer nationaux. La seule raison pour laquelle le chemin de fer de la baie d'Hudson est classé séparément, c'est qu'il n'a été ajouté au réseau que l'an dernier. L'an prochain, cette mention spéciale aura disparu.

Le sénateur POWER: Que comprend le poste "Autres dépenses"?

M. GORDON: Vingt-quatre millions pour les communications et 10.9 millions pour les dépenses imprévues de tout le réseau. Il s'agit de sommes destinées